

La vie politique en Europe et dans le monde

par Jean-Pierre Gouzy

Plus de 15 422 000 Français de la métropole et des DOM-TOM ont rejeté, le 29 mai dernier, le traité établissant une constitution pour l'Europe, contre plus de 12 686 000 qui se sont prononcés pour le « oui ».

La participation a été forte. Ce qui tend à prouver que « l'Europe » ne laisse plus indifférents nos concitoyens puisque le vote a représenté 70 % des inscrits et qu'en fait, sur 100 électeurs, nous avons compté en moyenne 30 abstentionnistes, 2 adeptes du vote blanc ou nul, 31 partisans du « oui », 37 du « non ». Ces chiffres parlent d'eux-mêmes.

Le projet conçu par une convention sous la houlette d'un ancien président de la République française – Valéry Giscard d'Estaing – et défendu par l'actuel locataire de l'Élysée – Jacques Chirac –, avait été solennellement signé à Rome par l'ensemble des représentants de l'Union européenne. Il était déjà ratifié par la voie référendaire en Espagne (un peu moins de 71 % de « oui » contre un peu plus de 17 % de « non » mais, il est vrai, avec plus de 58 % d'abstentions).

À de très fortes majorités, le traité avait déjà obtenu la ratification parlementaire de la Lituanie, de la Hongrie, de la Slovénie ; puis de l'Italie, de la Grèce, de la Belgique, de l'Autriche, de la Slovaquie et de l'Allemagne.

Même la petite Lettonie s'est, par voie référendaire, prononcée, après le double refus français et néerlandais, en votant en faveur du « oui » le 2 juin.

Sur le plan européen, le traité constitutionnel avait été approuvé par les euro-parlementaires dès janvier 2005 (500 voix pour, 137 contre, 40 s'abstinent), tandis qu'en France 82 % des députés et sénateurs réunis en congrès à Versailles s'étaient prononcés, le 28 février suivant, en faveur de la mise en conformité de la constitution de la V^e République

avec le projet européen de loi fondamentale, qui allait être soumis au peuple par la voie référendaire.

Selon les enquêtes multiples qui ont suivi le scrutin, au pays d'Astérix, le « oui » a obtenu ses meilleurs scores chez les électeurs de plus de 55 ans et surtout de 70 ans. Autrement dit, le référendum a répondu à l'attente de ses instigateurs chez ceux qui ont connu la deuxième guerre mondiale, l'occupation et la barbarie totalitaire ; ou à tout le moins, ceux ayant en mémoire la guerre froide, les déchirements et dévastations de l'Europe.

Au contraire, dans les plus jeunes générations, le « non » a fait des ravages et ces ravages ont été d'autant plus sensibles qu'ils concernaient les plus jeunes électeurs. On peut citer le cas des moins de vingt-cinq ans où le chômage dépasse aujourd'hui 24 % de la population active.

Le « non », le social et le politique

Indépendamment des électeurs dont le vote a été lié à des choix idéologiques précis (souverainiste de l'extrême droite et de la droite, de la gauche et de l'extrême gauche) ou de choix de politique franco-française, selon les courants, les appartenances, il semble bien que les motivations d'ordre prioritairement socio-économiques, en tout premier lieu le chômage ou de l'emploi, aient joué un rôle déterminant.

La précarité sociale a favorisé le rejet du traité au point que, toujours selon les enquêtes d'opinion, les salariés les plus vulnérables ont voté « non » à 70 %, les chômeurs à 71 %. Les ouvriers auraient également voté pour le « non » en proportion sensiblement plus importante que la moyenne nationale, de même dans le monde rural. Les grandes villes, à l'exception de quelques cas dont celui de Marseille, ont émis des votes positifs. Un des cas les plus exemplatifs est celui de Paris où le « oui » s'est affirmé majoritaire dans tous les arrondissements, mais notamment parmi les plus résidentiels puisqu'il a culminé dans le VII^e avec 80,5 % des suffrages exprimés, puis dans le VIII^e, le VI^e, le XVII^e, le V^e, en allant décroissant. En banlieue, il l'a emporté aisément dans les Hauts-de-Seine et les Yvelines, mais en

Seine-Saint-Denis, où l'ancrage d'un fort parti communiste n'explique pas tout, le refus de la constitution atteindra 61,5 % en moyenne et dépassera 72 % à Bobigny, Drancy, Stains.

Un des cas les plus frappants sera celui de l'ancien bassin minier du Pas-de-Calais où le « non » a effectivement atteint, comme on a pu le dire, « des hauteurs de terril ». À Liévin – 33 000 habitants –, le refus du traité constitutionnel a recueilli 79,39 % des suffrages exprimés. « C'est un cri de douleur, de révolte. Je n'ai jamais vu ça » s'est exclamé le maire socialiste¹.

Les « sans diplôme » auraient opté pour le « non » à 72 % ; toujours selon les enquêtes, les titulaires d'un BEP, d'un CAP ou d'une reconnaissance scolaire équivalente : à 65 % le « oui » à ce texte longuet et un tantinet rasoir auraient été majoritaire chez les diplômés à hauteur de bac + 2 et *a fortiori* bac + 3.

Bien sûr, il faut accueillir de telles évaluations avec prudence mais elles ne surprennent guère quand on a présent à l'esprit la nature de nos enseignements en milieu scolaire et quand on sait à quel point nos pouvoirs publics se désintéressent du sort des associatifs qui tentent, malgré tout, d'œuvrer pour la formation européenne des citoyens.

Toutes les familles politiques ont été affectées – il est vrai, à des degrés fort divers – par l'« non » ; l'électorat communiste et d'extrême gauche a voté « non » à plus de 90 % ; il en va de même, évidemment de l'électorat du Front national, mais selon un sondage Sofres/Unilog publié par *Le Monde-RTL-LCI*, les intentions de vote par préférence partisane auraient notamment joué en faveur du « non » à 10 % pour l'UDF, 25 % pour l'UMP, 56 % chez les Verts, 59 % pour le PS dont la situation s'est dégradée à l'approche du scrutin à l'instigation de MM. Emmanuelli, Mélançon, Montebourg et surtout Fabius.

1. Les pourcentages de chômeurs sont respectivement de 14,7 % dans l'Hérault, 14,5 dans le Gard, 13,9 dans les Pyrénées-Orientales, 13,7 dans les Ardennes, 13 % dans le Nord et les Bouches-du-Rhône. Le pourcentage des « non » oscille entre 69,5 et 60,2 % dans ces départements.

Il faut également mentionner ici la redoutable efficacité des « nonnistes » du mouvement ATTAC et autres altermondialistes qui, en tant que tels, s'ils ne sont pas représentés parlementairement en France, n'en ont pas moins joué en cette circonstance leur propre partition avec virtuosité.

Mais l'essentiel n'est pas seulement dans l'accumulation des pourcentages que je viens de rappeler, il est dans le divorce consommé au grand dam entre les Français et la plupart des hommes politiques... Le « non » n'a pas sanctionné seulement la politique du gouvernement et l'usure évidente du président de la République, il manifeste le fait que la plus grande partie du peuple français s'est aussi saisie de la circonstance référendaire pour signifier à ceux qui gouvernent « qu'ils n'étaient plus crédibles à leurs yeux ». Ce qui ne veut pas dire pour autant – et c'est un autre paradoxe – qu'ils aient plus confiance en ceux qui pourraient se substituer ultérieurement au gouvernement actuel. Au fond, « l'Europe » en France a fait les frais du fossé qui s'est insensiblement « creusé entre les électeurs et les élus », comme aux Pays-Bas d'ailleurs. De plus, la fracture sociale suscitée par une crise de l'emploi sans précédent par sa longévité a accru la fracture politique.

Et il est vrai que dans une telle atmosphère, on ne distingue plus vraiment le texte du contexte, l'absurde du réel, les contre-vérités évidentes de la critique raisonnable.

Plan B : mythe et réalité

Que n'a-t-on pas dit, d'autre part, pour rassurer les bonnes gens qui ne comprenant guère le texte qui leur était soumis, hésitaient à voter contre ou à s'abstenir. On faisait miroiter l'existence d'un « plan B » tandis que les supporters du traité rétorquaient : il n'y a pas de plan B... Cherchez bien, fouillez partout si le cœur vous en dit, vous verrez que l'existence d'un plan B relève du mythe, que ce soit à Bruxelles, à Strasbourg, au quai d'Orsay ou à Matignon et autres lieux de pouvoir.

Mme Claudie Haigneré, notre ministre des Affaires européennes dans le dernier gouvernement Raffarin, murmurait avec des airs de petites fille qui paraissait redouter sa propre audace : « Il n'y a pas de plan B aujourd'hui, il n'y en aura pas peut-être un an après ». Même Jacques Delors, considéré comme l'un des « pères conscrits » de l'intégration européenne, s'est fait piéger quand deux journalistes particulièrement accrocheuses de la rédaction du *Monde* sont venues lui demander : « Que répondez-vous à ceux qui, comme Fabius, affirment qu'un plan B est possible en cas de victoire du non ? ». L'ancien président de la Commission européenne, après « avoir refusé de choisir entre le blanc et le noir » a répondu : « Le devoir de vérité impose de dire qu'il peut y en avoir un mais il faut expliquer l'extrême difficulté du problème ». Certains amis politiques de Delors ont aussitôt interprété à leur manière cette déclaration dont « sans les démentir » il a dû « corriger le sens », notamment en proclamant sur France 2 « Vive le plan A, il n'y a pas de plan B ». Ouf !

Mais la rumeur a continué à gonfler et *L'Express*, publiant un sondage BVA du 18 mai, annonçait le 20 que 69 % des Français attendaient la renégociation si le « non » l'emportait. M. Juncker, président luxembourgeois en exercice du conseil des ministres, saisi de la question dans *Libération*, a dû à son tour confirmer : « Je n'ai pas de plan B ni pour le court ni pour le long terme ; et personne ne m'a demandé d'y réfléchir ».

Pour clarifier encore le débat, Fabius se croira obligé de répondre aux mêmes journalistes du *Monde* venues le questionner le 22 mai : « Le vrai scoop c'est plutôt ce que j'appellerai le plan C : le plan caché de la droite pour l'après-oui ! » Suivait l'énumération d'un chapelet de mesures peu gratifiantes pour le commun des mortels citoyens !

En réalité, si les plans sur la comète peuvent amuser la galerie et brouiller les pistes et les esprits, nous savons aujourd'hui qu'il y a quand même un vrai plan B : « B » comme Blair, en charge à partir du 1^{er} juillet de la présidence européenne.

La bévue du « plan B » dans la campagne référendaire ne fut d'ailleurs pas la seule, sans parler de la dégradation du climat économique et social, de la dégringolade des cotes de popularité du président de la République et du premier ministre, du projet d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne qui fait du pain béni pour Philippe de Villiers, oubliant au passage que Valéry Giscard d'Estaing avait été la première personnalité française de haut rang à récuser le bien-fondé d'une telle adhésion dans la perspective d'élargissement telle qu'il la concevait.

Il y eut aussi l'erreur psychologique de Raffarin avec le « lundi de Pentecôte », mais surtout l'inopportune querelle sur le projet de directive Bolkestein, concernant la définition de la libre circulation des services au sein de l'Union européenne. Depuis le courant d'avril, on sait en effet que le principe basique initial du « pays d'origine » était mis en cause par le Parlement européen où l'Allemande Évelyne Gebhardt était et reste rapporteur d'une contre-proposition suggérant à l'inverse de substituer le « principe du pays d'accueil » à celui du « pays d'origine ».

Ce n'est pas une vaine querelle... Il s'agit en l'occurrence d'éviter que le fameux « plombier polonais », devenu désormais un personnage célèbre en France, ne vienne travailler dans l'hexagone aux conditions et tarifs aujourd'hui en cours en Pologne.

On n'est pas sorti de la querelle qui a pris des proportions tout à fait excessives dans un débat référendaire franco-français tournant à la cacophonie. Au point que le président de la Chambre polonaise des députés a publiquement ironisé sur le cas des « Français qui votent tout à la fois contre leur président et le plombier polonais ». S'il est vrai que la France est aujourd'hui *grosso modo* deux fois plus riche que la Pologne, la croissance polonaise est désormais plus forte que la nôtre (et même deux fois plus forte cette année). Le moment viendra donc plus vite qu'on ne le pense où l'handicap suscité économiquement par dix lustres de système soviétique sera surmonté sur les bords de la Vistule. Rappelons-nous le cas de l'Irlande... Elle était par rapport à

nous un pays pauvre quand elle a rejoint la Communauté européenne en 1972. Aujourd'hui, elle a dépassé la France.

La mise à plat du projet de directive Bolkestein a d'ailleurs été admise par le Conseil européen de mars dernier et la discussion sur le fond ne devrait avoir lieu que l'année prochaine, sous présidence autrichienne et sur la base d'une proposition modifiée de la Commission, même si la position française se heurte à celle de pays de tradition plus libérale. En premier lieu, le Royaume-Uni et les Pays-Bas, pour ne pas les nommer.

Comme l'a souligné M. Giscard d'Estaing, dans ses longues mais utiles « réflexions » publiées dans *Le Monde* du 15 juin, l'argument consistant « à dénoncer le contenu "ultralibéral" de la Constitution et à réaliser un amalgame entre celle-ci, la concurrence, les élargissements, les délocalisations, le chômage [...], a été utilisé avec une mauvaise foi et un cynisme qui forceraient l'admiration si la cause défendue était juste ». Les textes du traité de Rome de 1958 repris dans feu le projet constitutionnel sont là pour en témoigner...

Un défi au bon sens

Enfin, il est bon que M. Giscard d'Estaing ait insisté sur ce point qui m'a toujours semblé primordial, le texte soumis aux électeurs était beaucoup trop long et beaucoup trop complexe. 448 articles, auxquels s'ajoutent 36 protocoles et 50 déclarations, c'était d'une certaine façon un défi au bon sens. J'ai déjà eu l'occasion de le dire et de l'écrire, au moins deux fois pour ma modeste part, il n'existe pas une seule constitution au monde qui soit d'une telle ampleur. Pas même la constitution fédérale helvétique, qui est un modèle de minutie horlogère avec ses 198 articles.

Je laisse la parole à Giscard : « La découverte de notre document constitutionnel a été ressentie par beaucoup d'électeurs comme une agression et une menace. Elle a conforté dans leur attitude négative ceux auxquels on avait déjà expliqué que la constitution était "trop compliquée". »

M. Giscard d'Estaing nous révèle donc qu'il a téléphoné à son actuel successeur à l'Élysée pour lui suggérer de soumettre seulement à référendum les textes de la première partie proprement « constituante » et de la Charte des droits fondamentaux ; pour le reste (troisième partie consacrée aux politiques communes, protocoles et déclarations), « on pourrait indiquer, écrivait-il, qu'ils seront tenus à la disposition des électeurs dans les mairies », puisque les textes de la troisième partie (traités de Rome, Acte unique, traités d'Amsterdam et de Nice) avaient déjà été ratifiés en France par la voie parlementaire, et ceux du traité de Maastricht, à l'instigation de François Mitterrand, par la voie référendaire. Jacques Chirac aurait rétorqué que cette procédure était juridiquement contestable et donc susceptible, à la suite d'un recours, de conduire à l'annulation du référendum. Voici matière à débat, mais l'intérêt d'un tel débat est surtout rétrospectif.

On peut, en effet, rappeler que les 448 articles du traité constitutionnel ont bien été signés par tous les États concernés et pas seulement les parties I et II, de même l'acte final comprenant déclarations et protocoles dont certains avaient une importance majeure comme ceux sur le rôle des parlements nationaux dans l'Union européenne et sur la pondération des voix au Conseil européen et au Conseil des ministres.

Par ailleurs, c'est bien le texte dans son ensemble qui avait déjà été soumis à ratification parlementaire dans d'autres États membres et à ratification référendaire en Espagne, avant que le peuple français soit amené à se prononcer.

Certains ont regretté que le traité constitutionnel n'ait pas été soumis à un référendum européen se tenant le même jour dans les États de l'Union, ou bien d'échelonner sa ratification en additionnant à des dates très diverses des procédures référendaires et parlementaires nationales. La symbolique d'un tel événement aurait été considérable... Mais c'était un rêve : chaque État entendait rester maître de son calendrier national, les échéances législatives ou présidentielles nationales ayant, à leurs yeux, la priorité. Et

puis, c'eut été reconnaître implicitement de leur part l'existence d'un peuple fédéral européen se donnant, dans un même élan et au même moment, une loi fondamentale commune. Au sein du Parlement européen, certains élus faisant preuve d'une sympathique fraîcheur d'âme on tenté de faire prévaloir cette idée.

Pour sa part, M. Giscard d'Estaing est longtemps resté optimiste sur l'issue de la consultation française. Le 14 avril encore, de passage à Angers, il se déclarait convaincu que « les Français voteraient oui à plus de 52 % au référendum du 29 mai » car, disait-il, « la bulle du non n'avait rien à voir avec le contenu d'une constitution que la majorité d'entre eux n'avait pas lu ».

Et, malheureusement, il s'illusionnait encore, à mon sens, quand l'avant-veille de la date fatidique du 29 mai, les sondages laissant redouter l'échec, il estimait que si la France votait « non » quand même, il n'y aurait pas d'autre solution que d'organiser un nouveau scrutin à l'issue de la ratification par les autres États de l'Union européenne.

Il est moins illusoire, en effet, de convenir avec Alain Lamassoure que « la projet de traité constitutionnel tel qu'il a été signé à Rome le 29 octobre 2004 a vécu. Que les ratifications se poursuivent ou soient suspendues, ce n'est pas ce texte qui remplacera le traité de Nice [qui subsiste] : il y faudra au moins des compléments ou/et des élagages, ou/et des amendements ». Et on ne peut, au surplus, exclure le « risque d'un déglissement » de la construction européenne elle-même, tel qu'il a été évoqué par M. Barnier avant d'être déchargé de sa fonction au Quai d'Orsay, au profit de M. Douste-Blazy dans un gouvernement Villepin substitué au pas de charge à celui de M. Raffarin, après l'échec référendaire.

Sur le plan européen, la Banque centrale de Francfort a été mise en cause, de son côté, pour sa gestion de l'euro, responsable aux yeux de ses détracteurs, des freinages de la croissance dans la zone du même nom. On a remarqué à ce sujet la déclaration du chef économiste très respecté par ailleurs de ladite Banque centrale, Otmar Issing, quand, dans une interview publiée le 13 juin dans *Der Spiegel*, il a dit

que « les pays membres devraient être autorisés à quitter la zone euro s'ils le veulent absolument ». Mais, surtout, on peut s'étonner de certaines déclarations publiques de ministres en exercice du gouvernement Berlusconi, contre la BCE et l'euro, pour le retour à la lire italienne. Je pense notamment à Roberto Calderoli, ministre des réformes et Roberto Maroni, ministre du travail, tous deux membres de la Ligue du Nord d'Umberto Bossi qui veut, sous le nom de « Padanie », proclamer l'indépendance de l'Italie septentrionale et, en attendant, provoquer un référendum d'initiative populaire pour permettre à l'Italie, entière cette fois, de quitter la zone euro.

Dans le collimateur

Bien sûr, Jacques Chirac et Gerhard Schröder se sont empressés de multiplier les paroles réconfortantes, montrant par là que le « couple franco-allemand » s'efforce de résister à l'épreuve, mais comme on l'a vu lors du Conseil européen qui a suivi, la mécanique communautaire est pour le moins désorientée, pour ne pas dire abîmée. Ce sentiment est, en tout cas, celui qu'exprime René Rémond, président de la Fondation des sciences politiques depuis 1981, quand il déclare dans *Le Figaro* du 11 juin : « Nous sommes véritablement engagés dans un processus à rebours. »

Seuls les événements des prochains mois diront si cette vision des choses est trop pessimiste.

Comment, pour l'heure, ont réagi nos principaux partenaires ?

Du côté américain, on a paru surpris par l'ampleur du vote négatif en France. Washington a dépêché sans attendre un *missi dominici* à Paris, Rome et Berlin (mais pas à Londres), pour assurer que la Maison blanche et le Département d'État n'éprouvaient aucune satisfaction à propos de ce qui venait de se passer, le gouvernement américain voulant une Europe forte pour affronter les réalités internationales. Dont acte !

À *Moscou*, on a vu dans les déconvenues européennes une occasion inespérée de requinquer la Communauté des

États indépendants, suscitée par Eltsine avec les voisins ukrainien, biélorusse, moldave, caucasien et les Républiques musulmanes d'Asie centrale, anciens États membres de l'URSS. La CEI était presque moribonde, mais la crise de l'Union européenne, espère le Kremlin, atténuera la séduction que celle-ci exerce sur des pays comme l'Ukraine, la Moldavie et la Géorgie. Poutine a déjà fort à faire avec les admonestations américaines concernant les droits de l'homme, l'indépendance de l'Ukraine, l'intégrité territoriale de la Géorgie. La visite de George Bush à Moscou, le 9 mai dernier, pour la célébration du 60^e anniversaire de la deuxième guerre mondiale, lui est restée en travers de la gorge, le président américain s'étant envolé dès le lendemain des cérémonies pour la capitale géorgienne où il a reçu un accueil triomphal et même fait figure de libérateur.

La « perfide Albion »

Mais c'est évidemment en **Grande-Bretagne** que les échecs référendaires français et néerlandais ont été considérés comme salutaires, dans une grande partie de la presse. Ainsi, *The Economist* s'est félicité des votes de deux pays fondateurs qui ont évacué la prétention de certains à « aller plus vite que les autres vers une union politique ».

Au *Financial Times*, l'ironie coulait de source : « La perfide Albion a encore gagné. Vive la France ! » sans le geste de laquelle la Grande-Bretagne ne serait pas aussi aisément revenue « au centre du jeu européen ».

À gauche, dès le 30 mai, le *Guardian* annonçait comme réaliste le fait que la Grande-Bretagne était prête à abandonner son référendum et pensait avoir les soutiens nécessaires pour « stopper le processus de ratification ».

Enfin, pour le très anti-européen *Daily Mail*, quelle délivrance, avec le rejet de ce document « grotesque » et « mal ficelé ». Merci donc aux Français d'avoir (je cite mot pour mot) « donné le baiser de la mort à un super-État européen » !

De fait, après le « non » néerlandais venu encore accentuer le 1^{er} juin le « non » français, la Grande-Bretagne

a, en quelque sorte, comme l'écrivait Jean-Pierre Langelier, dans *Le Monde* du 8 juin, « embaumé la Constitution européenne avant de l'inhumer » en déclarant « suspendre » immédiatement, de son propre chef, la procédure qui devait conduire à la tenue d'un référendum au Royaume-Uni en 2006. L'information est tombée le 6 juin, dix jours avant le Conseil européen avec une déclaration aux Communes de Jack Straw, ministre en charge du Foreign Office.

Le « non » néerlandais contre l'establishment

À ce stade, il nous faut évoquer maintenant le « non » néerlandais... Et quel « non » ! 61,6 % avec 63 % de participation, pourcentages auxquels ne s'attendaient guère les grands partis du gouvernement – chrétien-démocrate, libéral, social-démocrate –, qui avaient promis de suivre l'avis du référendum consultatif auquel ils venaient de procéder, dès lors qu'au moins 30 % des inscrits se seraient rendus aux urnes. Or, il y en a eu plus du double... Le gouvernement a obtenu, en fait, un vote sanction d'une ampleur inattendue, faisant apparaître à quel point la classe politique traditionnelle était en décalage avec l'électorat. 120 députés sur 150 étaient favorables au traité. Les partis qui incarnaient le « non » ne représentaient que 15 % des sièges au parlement, de la droite souverainiste et des chrétiens fondamentalistes aux socialistes de gauche.

Motifs du « non » : l'entrée éventuelle de la Turquie dans l'Union, en relation avec la controverse sur l'Islam et la place grandissante des migrants dans la société néerlandaise ; une construction européenne accusée de monopole élitiste, le « bureaucrate » de Bruxelles préfigurant le super État européen ; le besoin grandissant de sécurité, surtout après l'assassinat, en mai 2002, du populaire et populiste « homosexuel libertaire » Pim Fortuyn, puis du cinéaste, Théo van Gogh en novembre 2004.

Geert Wilders – un nom à retenir – est l'homme qui s'est affiché comme le « fer de lance » de l'opposition au traité constitutionnel. Son slogan : « Nous avons été trop

tolérants avec l'intolérance ». D'origine libérale, son parrain n'est autre que le fameux Fritz Bolkestein, père hautement putatif du plombier polonais. Voyez comme tout se retrouve !

Les Pays-Bas, c'est un fait, traversent une crise identitaire doublée d'une crise économique : la croissance se traîne, le chômage grimpe, le budget est déficitaire au point que le gouvernement de La Haye s'est trouvé, à son tour, en délicatesse avec les règles du Pacte de stabilité. Voici donc le propos désabusé de Jean-Claude Juncker, en charge de la présidence européenne : « Après le débat français, après le débat néerlandais, après le « non » français, après le « non » néerlandais, la somme des raisons contradictoires qui ont fait que le « non » ait pu l'emporter est tout à fait impressionnante. Il faut constater que l'Europe ne fait plus rêver ».

Dans ce contexte hyper glissant, au tout début du mois de juin, Berlin, Paris et Luxembourg ont d'abord incité à poursuivre les procédures de ratification, réaffirmant que tous les pays de l'Union avaient « le droit et le devoir » de se prononcer sur le traité constitutionnel, même si celui-ci avait du plomb dans l'aile. Le « droit », ils l'avaient en effet, mais « le devoir », n'était-ce pas plus contestable ?

Quoi qu'il en soit, Gerhard Schröder a quand même tenté d'organiser un « sommet » des pays fondateurs à Berlin. En vain, dès lors que le Premier ministre néerlandais, M. Balkenende, s'est décommandé pour respecter la *vox populi*.

Finalement, les 25 chefs d'État et de gouvernement, lors du Conseil européen des 16 et 17 juin, se sont accordés sur la nécessité d'une « pause de réflexion ». Ah ! qu'en termes circonspects et précautionneux ces choses là sont dites !

À l'image de la Grande-Bretagne qui avait donné le « la », le Danemark, l'Irlande, la République tchèque, le Portugal, puis la Pologne, ont successivement annoncé l'annulation de leurs projets référendaires, tandis que la Finlande et la Suède décidaient *sine die* d'interrompre les procédures prévues de ratification parlementaire. Seul, pour le moment, le Grand-duché de Luxembourg a fait savoir

« qu'il maintenait son référendum à la date prévue du 10 juillet, même si nombre de Luxembourgeois, malgré un attachement viscéral à l'intégration européenne, doutent de l'intérêt de se prononcer sur un traité en état de mort clinique ».

18 juin : Waterloo morne plaine

Le Conseil européen, point d'orgue de la présidence luxembourgeoise, était prévu de longue date avec une priorité sur les questions budgétaires.

Cependant, à l'ordre du jour du 16 juin, les conséquences du double rejet français et néerlandais du traité constitutionnel ont évidemment été inscrites ; on avait réservé la deuxième journée aux démêlés budgétaires de l'Union pour la période 2007-13.

Tout au long du débat, l'affaiblissement de la France, incarné par le personnage de Chirac, a pu permettre d'apprécier à quel point le « non » référendaire du 29 mai renforçait la position des adversaires d'une Politique agricole commune présentée comme étant essentiellement favorable aux intérêts français depuis ses origines. Le « non » de José Bové et d'une bonne part de nos populations rurales, qui en a étonné plus d'un, se règle aujourd'hui avec d'autres comptes à Bruxelles.

Certes, Chirac a bénéficié du soutien sans faille du chancelier Schröder, malgré le fait que l'Allemagne demeure le plus gros contributeur net de la politique agricole commune (PAC) tel que son financement est conçu, mais le parti du chancelier – le SPD – a subi le 22 mai un revers électoral majeur dans le Land de Rhénanie du nord-Westphalie au profit de la CDU d'Angela Merkel qui a le vent en poupe et est elle-même candidate à la chancellerie. Des élections sont attendues outre-Rhin dès la rentrée. On a parlé de la date du 18 septembre. Dans une telle conjoncture, les marges de manœuvre européenne de Schröder étaient d'autant plus limitées qu'Angela Merkel et la CDU, au cours du débat électoral qui s'est ouvert outre-Rhin, se sont dites favorables à une « renationalisation » au moins partielle de

la PAC. Le porte-parole de la CDU, Peter Hintze, abonde dans le même sens tout en admettant qu'un tel changement doit s'envisager sérieusement à partir de 2013.

Tony Blair était au mieux de sa forme après son brillant succès électoral outre-Manche, le 5 mai dernier, face aux conservateurs (eurosceptiques) et aux libéraux (franchement européens), même si les uns et les autres ont progressé ici et là au détriment du New Labour.

Au cours du deuxième semestre, c'est Blair, en tant que président qui mènera le jeu avant de céder la place le 1^{er} janvier 2006 à une présidence autrichienne. Blair est favorable à la directive Bolkestein et se fera un devoir de tenir parole à l'égard de la Turquie en ouvrant les négociations avec elle à la date prévue du 3 octobre. Blair présidera en Écosse, les 6 et 7 juillet, le G8 avec les grands de ce monde, notamment pour examiner ce qu'il convient de faire à l'égard d'une Afrique noire en perdition.

Mais revenons au budget... Pour faire simple dans un domaine très complexe, les données de base doivent être rappelées :

- En 2005, le budget européen, avec 106 milliards d'euros, a représenté 1 % du PIB des États membres. L'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, l'Autriche et la Suède préconisent la même barre de 1 % en crédits d'engagements de 2007 à 2013 (soit 815 milliards d'euros) et celle de 0,91 % en crédits de paiements.
- La Commission de Bruxelles, compte tenu de la nécessaire mise à niveau des dix pays qui viennent de rejoindre l'Union, a plaidé en faveur d'un budget annuel de 1,25 % en crédits d'engagements (soit 1 022 milliards d'euros) et de 1,14 % en crédits de paiements.
- De son côté, le Parlement européen a proposé le 10 mai un budget de 1,18 % du PIB en crédits d'engagements (soit 975 milliards d'euros) et de 1,7 % en crédits de paiements.
- Enfin, la présidence luxembourgeoise, en quête de compromis, a demandé de fixer le budget à 1,06 %

en crédits d'engagements (soit 870 milliards d'euros) et 0,96 % en crédits de paiements.

- La France, qui avait précédemment obtenu un accord unanime de ses partenaires en faveur de la stabilisation des dépenses de la PAC à leur niveau actuel jusqu'en 2013, s'est dite prête à des concessions, mais en exigeant l'élimination d'un « rabais » consenti aux Britanniques en 1984, pour atténuer l'écart entre leur contribution au budget européen et le montant des dépenses communautaires au bénéfice du Royaume-Uni. On se souvient, en effet, du célèbre « I want my money back » de Mme Thatcher alors premier ministre.

À cette époque, il est vrai, 70 % du budget communautaire se trouvait affecté à la PAC dont la Grande-Bretagne attendait peu et le niveau de vie britannique était inférieur à la moyenne européenne. Or, aujourd'hui, la part de la PAC dans le budget européen est de l'ordre de 40 % et, de plus, est appelée à diminuer encore ; le produit britannique par habitant atteint, par contre, 120 % de la moyenne communautaire.

En conséquence, selon Chirac et nombre de ses collègues d'ailleurs, le « chèque » britannique (en fait le « rabais » qui dure depuis plus de vingt ans) doit disparaître progressivement.

- Levée de boucliers à Londres bien sûr. La présidence luxembourgeoise a alors proposé que la Grande-Bretagne accepte, dans un premier temps, un gel du « rabais » dont elle bénéficie, au niveau actuel (4,6 milliards d'euros).
- Tony Blair a trouvé une parade apparemment imparable : « On ne discutera pas de l'existence du rabais britannique, sans discuter du financement de l'Union européenne dans son ensemble, y compris les 40 % qui vont à l'agriculture » ! Selon lui, tout doit être mis sur la table car la PAC telle qu'elle se pratique ne « correspond plus aux réformes dont l'Europe du XXI^e siècle a besoin ». Pour Blair, le

budget européen actuel est devenu « archaïque », alors qu'il faudrait affecter sept à dix fois plus de dépenses, selon lui, aux développements de la recherche, de la technologie, de la science, de l'éducation, comme le voudrait une Europe adaptée à son temps : une Europe moderne ! Cette fois, c'était bien l'impasse, même si l'on peut admettre qu'il y a un fond de vérité dans ce que je me suis permis de qualifier de parade.

Comme notre ancien ministre des Affaires étrangères, Michel Barnier, l'a dit sans détour au *Monde* le 22 juin : « On ne peut pas tout condamner, tout remettre en cause. On gardera les grandes politiques communautaires, on devra respecter les accords passés sur la politique agricole commune », tout en suivant Tony Blair quand il demande de budgéter les dépenses d'avenir au niveau communautaire « mais tout cela passe par une augmentation du budget européen » et donc par des transferts de ressources et de dépenses à ce niveau.

Mais on n'en est pas là, même si le débat est lancé !

Les pays les plus riches de l'Union, pour le moment, refusent la moindre concession financière significative, au point que les dix derniers venus, afin de sortir d'une impasse dangereuse, ont proposé que soient réduites les recettes qui, en vertu d'engagements antérieurs, devraient leur être versées jusqu'en 2013.

« J'ai eu honte » s'est exclamé M. Juncker, « J'ai eu honte quand j'ai entendu l'un après l'autre, tous les pays les plus pauvres unis les uns aux autres, dire dans l'intérêt d'un accord, qu'ils seraient prêts à revenir sur une partie de leurs exigences financières ».

De fait, cette empoignade a laissé un sentiment profond de malaise.

Enfin, même si le projecteur reste mis sur l'agriculture, il faut savoir que la querelle budgétaire ne se limite pas à une PAC, par ailleurs devenue depuis 1995 la « bête noire » de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) dont, précisément, le Français Pascal Lamy vient de prendre la direction. La querelle budgétaire concerne aussi les pays qui,

comme l'Espagne, l'Italie, la Grèce et d'autres anciens États membres de l'Union quand elle n'en comptait que « Quinze », n'acceptent pas de voir gérer à la baisse, voire de laisser disparaître les appuis dont ils bénéficiaient au titre de la politique régionale communautaire, même si la priorité à cet égard doit être accordée à l'Europe centrale et orientale. Il n'y a pas d'espace économique qui tienne dans une aire d'intégration donnée avec des écarts régionaux considérables et qui ne se résorbent pas.

Tout cela, pour l'heure, s'apparente à la quadrature du cercle...

M. Berlusconi, philosophe, haussait les épaules en quittant Bruxelles : après tout, il s'agit de la programmation 2007-13. Nous avons encore l'année 2006 pour négocier. L'adoption du budget européen est donc en sursis. Le *Cavaliere*, il est vrai, dispose lui-même d'un sursis pour avoir dû « replâtrer » son gouvernement (qui prend des allures d'armée mexicaine avec 72 secrétaires d'État) et ce, au lendemain d'élections régionales qui lui ont été défavorables en avril dernier dans onze cas sur treize, tandis que la Commission européenne annonçait qu'elle concoctait une procédure pour déficit budgétaire excessif à l'encontre de Rome, comme c'est déjà le cas pour Lisbonne et Athènes.

Dans les annales européennes, on gardera en tout cas longtemps un piètre souvenir de cette nuit du 17 au 18 juin où les gouvernements de l'Union se sont réunis à Bruxelles pour un « sommet » de crise. C'est pourquoi le fait que Blair soit venu faire le 23 juin un brillant discours devant le Parlement européen, avec déclaration de foi européenne passionnée à la clef pour conforter l'eurosphère sur ses bonnes intentions, en a laissé plus d'un sceptique.

Le fait est que l'Europe n'a pour l'heure ni constitution ni budget. De mauvais esprits ont même fait remarquer que le 18 juin 2005, Albion célébrait précisément le 190^e anniversaire de la bataille de Waterloo... Waterloo, morne plaine s'il en est, mais avec cette nuance qu'à l'époque les Prussiens de Blücher étaient aux côtés de Wellington.

Évolution économique et mondialisation

Tournons maintenant notre projecteur sur notre environnement mondial : d'une part l'évolution conjoncturelle des facteurs économiques essentiels ; d'autre part, sur l'avancée permanente de la globalisation avec ses réalités dominantes parmi lesquelles, aujourd'hui, les tentations nucléaires persistantes, la poursuite accélérée de la montée en puissance de la Chine, suivie de l'Inde ; enfin, les accès de fièvre islamique et les tensions de l'Orient.

Sur le plan économique, le FMI prévoit une croissance mondiale de 4,3 % en 2005 (0,8 % de moins qu'en 2004) ; une croissance américaine de 3,6 % (également 0,8 % de moins qu'en 2004). Le même tassement à la baisse s'observerait en Chine (9 points contre 9,5) ; aux Indes (6,7 points contre 7,3) ; en Russie (moins de 6 points contre plus de 7) ; dans les pays en développement (6,3 points contre 7,2).

Au Japon et dans la zone euro, la croissance se traînera (0,8 points dans un cas, 1,6 dans l'autre). Même pente au Royaume-Uni (2,6 points en perspective pour 2005 contre un peu plus de 3 en 2004).

Il s'agit donc d'une tendance générale.

La loi de finance française, pour sa part, a construit un budget 2005 en tablant sur une croissance de 2,5 points. Nous n'en enregistrons, sans doute, pas 2 (1,4 selon l'OCDE, 1,5 selon d'autres estimations).

Quand, par ailleurs, on observe avec attention les « performances » de la zone euro en 2004, on constate que les taux de croissance restent totalement disparates. Ils vont de 11 points au Portugal ; 1,2 en Italie ; 1,3 aux Pays-Bas à 5,7 en Finlande ; 4,2 en Grèce et au Luxembourg ; 5,4 en Irlande, la France étant dans une position médiane. Cette disparité met en évidence le fait que si nous avons une monnaie unique, nous n'avons toujours pas vraiment une union économique organisée, en l'absence notamment de politiques industrielle et fiscale intégrées, de coûts de production suffisamment rapprochés. Il y a bien, avec la Banque centrale de Francfort, un orientateur monétaire, au

moins dans le domaine de l'inflation (2 points de moyenne sur 2004) malgré la hausse continue des prix pétroliers. Mais, par ailleurs, nous avons autant de décideurs économiques que d'États malgré les orientations et les impulsions du Conseil Ecofin. Les mêmes disparités s'observent en matière de chômage et d'emploi.

De son côté, la vitalité américaine continue à s'affirmer : les États-Unis sont en tête des pays les plus attractifs pour l'investissement (la France serait par contre en trentième position). En mai, le pourcentage des demandeurs d'emploi outre-Atlantique était le plus bas depuis septembre 2001 (5,1 %). Malgré un déficit record de la balance des paiements, c'est-à-dire des comptes courants à hauteur de 195 milliards de dollars au 1^{er} trimestre, soit 6,4 % du PIB, l'indice de confiance reste en hausse. Parce que les États-Unis sont incontestablement le pays le plus avancé technologiquement, les Américains trouvent naturel, en raison de leur place dans le commerce et l'économie mondiale, que précisément la mondialisation encourage leurs déficits. Par ailleurs, et *a contrario*, le déficit budgétaire se serait réduit de 27 milliards de dollars entre mai 2004 et mai 2005, bien que les États Unis représentent à eux seuls, selon l'Institut international pour la paix de Stockholm, 47 % du budget de l'armement mondial estimé à 1 035 milliards de dollars pour l'ensemble de la planète.

Venons-en à la globalisation proprement dite. Si elle se traduit par un ensemble de caractéristiques dominantes et tend à accroître les déséquilibres, par exemple dans le domaine démographique avec une perspective de plus de 9 milliards d'habitants sur la planète en 2050 et en ce qui concerne la santé de l'écosystème, elle tend à accentuer les mutations technologiques dont Internet et les connexions à hauts débits sont les symboles, étant entendu que les mutations technologiques ont par définition des effets pervers avec des conséquences sociales qui peuvent surprendre par leur rapidité. En disant cela, je pense au géant de la photo, Kodak, qui vient de supprimer près du quart de ses emplois pour n'avoir pas intégré assez vite la rupture technologique du numérique ; à General Motors, premier

constructeur mondial de voitures, qui va supprimer 25 000 emplois sur 150 000 pour échapper au dépôt de bilan, etc.

De plus, la mondialisation accélérant sans cesse son rythme, exige des capacités prévisionnelles de gestion de plus en plus accentuées. Un seul exemple : avec un baril de pétrole qui vient de friser les 60 dollars et des exigences pétrolières boulimiques, du fait de l'entrée de la Chine et de l'Inde dans la compétition mondiale, nous savons que la question n'est plus de savoir « si », mais « quand » surviendra le déclin de cette formidable source d'énergie et nous n'y sommes en rien préparés, même si le projet ITER de fusion nucléaire (ou plus exactement de maîtrise à des fins civiles des réactions thermonucléaires) devrait bientôt voir le jour.

Ce sont là les vrais défis de notre époque et il en est d'autres, par exemple dans le domaine de la sécurité nucléaire militaire.

Ainsi, au moins huit États disposent de l'arme absolue, dont Israël sans le dire. Le huitième, selon l'Agence internationale de l'énergie atomique n'est autre que la Corée du Nord, comme elle vient d'ailleurs de le confirmer sans, il est vrai, le démontrer encore dans des essais.

L'Iran islamique, de plus, est fortement soupçonné, au point qu'à l'ONU, les États-Unis se sont cru autorisés en mai dernier à demander à Téhéran de démanteler son programme d'enrichissement de l'uranium puisque, dans un tel processus, le passage à la capacité nucléaire militaire n'est qu'une question de degré. À la suite de négociations qui durent depuis octobre 2003 avec l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne, Téhéran a accepté le 25 mai de se donner deux mois pour trouver un accord avec les Occidentaux. Fin juillet, nous devrions y voir clair, le pays des Mollahs étant alors sorti de la période où le pouvoir islamique est accaparé par les élections présidentielles. Ce jeu dangereux du chat et de la souris est à suivre de près d'autant que, contrairement aux espoirs occidentaux, les élections n'ont jusqu'ici en rien indiqué une libéralisation du régime.

De plus, dans le même cadre de préoccupations, on ne peut que déplorer l'échec de la conférence réunissant les

représentants de 188 pays sur la prolifération nucléaire qui s'est achevée à New York par un échec cuisant.

Au-delà des cas spécifiques posés par tel ou tel pays, ce sont évidemment les réactions en chaîne que l'on redoute. Un monde où on laisserait filer la multiplication des souverainetés nucléaires serait totalement imprévisible et incontrôlable. Comme le secrétaire général de l'ONU, Koffi Annan, a tenu à le dire dans la perspective de la célébration à New York, en septembre, du 60^e anniversaire des Nations dites « unies » : « La vérité est que l'actuel régime de non-prolifération n'a pas suivi le rythme de la technologie et de la globalisation et de nombreux événements ces dernières années le menacent d'obsolescence ». À l'occasion de ce « sommet » de l'ONU, le Conseil de Sécurité devrait s'élargir à de nouveaux membres permanents au début de l'automne pour tenir compte de l'évolution de la société internationale et de sa transformation depuis soixante ans. Rien n'indique malheureusement que l'Union européenne en tant que telle sera de la partie, d'autant qu'elle vient de renoncer, suite aux rejets français et néerlandais, à avoir, es qualités, la capacité juridique.

La montée de la Chine

C'est un autre élément clé de moins en moins incontournable du processus de mondialisation. La fourmilière chinoise est devenue, selon une expression déjà consacrée, « l'atelier du monde ».

Nous sommes devant un phénomène qui n'a aucun précédent : un pays totalitaire encadré et dominé à tous les niveaux par un parti communiste hérité de Mao et régulant une dynamique économique capitaliste hors norme. Membre de l'OMC (Organisation mondiale du commerce), la Chine a dégagé en 2004 le plus important excédent commercial de l'histoire avec les États-Unis. Grâce à des salaires qui sont encore parmi les plus bas du monde, la percée de ses produits industriels est irrésistible. On l'a vu avec la crise qui a éclaté en mai à propos de ses exportations textiles au

cours du premier trimestre 2005 (+ 534 % pour les pull-overs, 423 % pour les pantalons, 186 % pour les chemises).

Il a fallu toute l'habileté de Peter Mandelson, commissaire européen au commerce, pour obtenir le 10 juin à Shanghai, au terme d'une négociation marathon, que les Chinois acceptent de limiter l'exportation de leurs textiles jusqu'en 2008, pour donner le temps à nos entreprises de s'adapter. Mais, à mon sens, ce répit ne règle pas pour autant le sort des 2 500 000 salariés encore employés dans le textile européen. Le laps de temps obtenu est trop court. Le problème du textile européen reste entier à terme à moins de recourir, comme les Américains, aux quotas. Mais, il s'agit là d'un palliatif.

La dynamique chinoise est de plus en plus forte dans la chaussure, l'horlogerie, les jouets, les ordinateurs, la téléphonie mobile, la photo numérique, la télévision, certaines productions pharmaceutiques. Le groupe chinois « Lenovo » est devenu le n° 3 mondial de la micro-informatique.

La Chine accueille d'ailleurs de plus en plus d'investisseurs étrangers. Son excédent commercial est en progression continue (par exemple, + 30 % au cours du seul mois de mai). Sur un an (mai 2004 à mai 2005), la production industrielle a augmenté de 16,6 %. La Chine représente à elle seule 18 % de la croissance mondiale.

Le capital des grands groupes s'ouvre à l'étranger. Ainsi la Bank of America vient de faire une entrée spectaculaire sur le marché chinois en acquérant pour 2,5 milliards de dollars une partie du capital de la Banque chinoise de la reconstruction, qui a pourtant le statut de banque d'État.

Bien entendu, les Jeux olympiques de Pékin en 2008 sont déjà présentés comme une sorte d'apothéose de la nouvelle puissance à l'échelle du monde.

Sans doute, comme en toute chose, il existe un revers de la médaille : le nationalisme chinois se développe et inquiète plus particulièrement le voisin et compétiteur japonais. L'augmentation du budget militaire de Pékin (+ 12,6 % pour l'année en cours) ne s'explique guère par les périls

extérieurs qui sont nuls, et le fait de braquer en permanence 800 missiles sur l'île indépendantiste de Taiwan n'est pas forcément de bon aloi. De plus, le boom chinois (si évident dans les régions côtières et notamment à Shanghai, qui est en train de devenir le premier port du monde pour le fret) reste handicapé par le maintien encore misérable des 700 millions de ruraux de l'intérieur. La société demeure profondément inégalitaire, même si le « grand bond en avant » est désormais bien réel et devient de plus en plus le symbole de la mondialisation galopante avec, en prime, l'Inde sur ses talons. L'Inde dont les entreprises partent également à la conquête de la planète.

Tout aussi inégalitaire que la Chine, le sous-continent apparaît néanmoins plus démocratique, selon nos normes, et rattrape malgré ses singularités son retard de développement avec l'appui des États-Unis, d'autant qu'il sera avant 2050 le pays le plus peuplé de la planète.

La fièvre islamique et les tensions d'Orient

Poursuivons notre coup de projecteur pour observer succinctement les agitations du théâtre proche et moyen oriental.

Le Conseil européen des 16 et 17 juin a tout de même trouvé un minimum de temps pour donner des avis sur l'évolution en Irak (soutien encore relativement prosaïque au nouveau processus constitutionnel irakien ; appui au renforcement du système de justice pénale et de l'état de droit à Bagdad, à travers la mission « Eurojust Lex » etc.).

De fait, entre Tigre et Euphrate, un gouvernement a tant bien que mal pu être formé le 28 avril, avec à sa tête un premier ministre chiite, Al Jaafari (lui-même ancien terroriste), et ce après la désignation du kurde Jabel Talabani à la présidence du pays, mais la violence n'en continue pas moins à se développer quotidiennement.

L'armée et la police irakiennes ont reçu la mission de se substituer progressivement aux forces américaines. Le chef d'Al Qaida en Irak – Al Zawiri – aurait été grièvement blessé... Inversement, les Irakiens civils ou appartenant aux

forces de maintien de l'ordre du nouveau pouvoir sont lourdement éprouvés par le terrorisme : 567 tués et 668 blessés en avril, 672 tués et plus d'un millier de blessés en mai. De leur côté, les Américains qui détiendraient, outre Saddam Hussein et les hiérarques de l'ancien régime baasiste, à peu près 6 000 prisonniers, on payé un tribut déjà lourd à la guerre : plus de 1 700 tués et 5 000 blessés parmi lesquels de nombreux amputés victimes des attentats à la voiture piégée des kamikazes. Pour le moment, comme l'a rappelé l'aventure éprouvante de Florence Aubenas, l'Irak demeure une terre d'enfer où le business le plus florissant est devenu le kidnapping.

Une nouvelle grand-messe diplomatique en faveur d'un nouvel Irak s'est tenue le 22 juin à Bruxelles, sous l'égide de l'Union européenne et des États-Unis, mais on ne prévoyait pas d'initiatives décisives pour sortir de l'impasse, même si Condoleeza Rice et Koffi Annan avaient fait le voyage.

En Palestine, Mahmoud Abbas continue à peiner manifestement pour imposer son autorité. Son parti a certes gagné les élections municipales en mai, tandis que, dans les villes, le Hamas islamiste l'a emporté dans la plupart des centres urbains. Malgré la trêve avec Israël, les attentats n'ont pas cessé. De son côté, Sharon a jusqu'ici maintenu l'ordre d'évacuation de la bande de Gaza, mais en Cisjordanie et à Jérusalem l'extension de la colonisation s'est poursuivie malgré l'avis défavorable des États-Unis. Bush qui n'avait jamais voulu recevoir Yasser Arafat, a accueilli Mahmoud Abbas le 26 mai dernier à Washington et marqué son désaccord avec la poursuite de la colonisation en s'en ouvrant directement à Ariel Sharon.

Dans la longue déclaration sur le processus de paix au Proche-Orient adoptée à l'issue du dernier Conseil européen, l'Union européenne a réaffirmé la nécessité d'un « gel de la colonisation israélienne dans les territoires palestiniens » considérant à juste titre que celle-ci « constitue un obstacle à la paix et menace [toujours] de rendre matériellement impossible toute solution fondée sur la coexistence de deux États ».

De plus, l'Union européenne annonce qu'elle ne reconnaîtra aucune modification aux frontières de 1967 autres que celles qui résulteront de la négociation entre les parties. C'est pourquoi, une fois de plus, elle s'engage à soutenir ceux qui feront progresser le processus de paix sur la base de la coexistence de deux États par « la création d'un État palestinien indépendant, démocratique, continu et viable, vivant côte à côte avec Israël ». Rien de bien nouveau sous le soleil ! Le prêchi-prêcha de Bruxelles restant, pour l'heure, largement platonique.

Seules les prises de position américaines sont considérées par les Israéliens et les Palestiniens comme vraiment décisives au Proche-Orient. L'Union européenne ne pèse vraiment que par l'aide économique qu'elle accorde à la Palestine et qui contribue au maintien en survie de Gaza où 50 à 60 % de la population vit sous le seuil de pauvreté estimé à 2 dollars par jour.

Dans le reste du Proche-Orient, depuis le retrait des troupes syriennes du Liban le 26 avril, et les élections qui se sont déroulées au « pays du cèdre » entre le 26 mai et le 19 juin, la victoire par les urnes d'une sorte de Front anti-syrien à Beyrouth est due, elle aussi, à la pression diplomatique très forte des États-Unis qui viennent de renouveler leurs sanctions économiques à l'égard du gouvernement de Damas, considéré comme complice du terrorisme (autre caractéristique négative de la mondialisation) et qui s'est développé dangereusement ces dernières années, notamment sous la poussée rémanente d'accès de fièvre islamique.

Le rêve de Jeremy

À peine trois mois avant le référendum du 29 mai est sorti un livre, apparemment étonnant de la part d'un auteur américain, *Le Rêve européen*. Jeremy Rifkin, essayiste connu, voit dans l'Europe « la nouvelle cité sur la colline, ce pays dont rêvait John Winthrop, un des fondateurs des États-Unis. Une cité que le monde regarde ». Pour lui, l'aventure de l'Union européenne est en passe de créer un modèle

économique et social qui surpassera un jour l'*American way of life*.

Mieux encore, l'Europe peut devenir l'Espérance du monde. *Le rêve européen*, nous dit Rifkin, « est un rêve nouveau sur la planète. Il se peut qu'il échoue, qu'il soit trop ambitieux, ou que l'Europe cède à l'ultralibéralisme américain et déçoive. C'est cela qui est fascinant ». L'Europe est l'existence du monde car « l'individualisme forcené mène au chaos dans la société globalisée ».

C'est un nouvel « hymne à la joie » pour l'Europe !

Invité par Christine Ockrent sur France 3, Jeremy Rifkin s'est donc déclaré « littéralement scié », lors de la campagne référendaire, par la teneur des arguments du « non » au projet de Constitution européenne en France. À vrai dire, cet « iconoclaste » d'outre Atlantique n'a pas été le seul ; mais ne nous leurrions pas, pour l'heure l'Europe est bel et bien menacée de paralysie.

S'il est encore trop tôt pour indiquer quel plan de route précis devrait être utilisé pour faire repartir la construction européenne, il est nécessaire, pour l'avenir et quels que soient les choix de chacun d'entre nous, que l'on finisse par répondre à trois questions simples :

- L'Europe veut-elle ou a-t-elle renoncé à devenir un « acteur global » dans le monde du XXI^e siècle ?
- L'Europe veut-elle se définir et se reconnaître dans un modèle de société et un modèle institutionnel qui lui soient propres, ou considère-t-elle qu'il s'agit d'une utopie à reléguer au magasin des accessoires ?
- L'Europe accepte-t-elle toujours d'avoir un objectif permanent de convergence et, pour y parvenir, que les peuples qui la composent acceptent de partager solidairement leur souveraineté dans l'esprit de la déclaration fondatrice du 9 mai 1950 ?

Ces questions sont incontournables et il faudrait enfin avoir l'honnêteté d'y répondre sans détours ni faux-fuyants.

(Paris, 23 juin 2005.)

Jean-Pierre Gouzy.